

Avis public

Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud

Modification des services éducatifs

Prenez avis que, conformément à l'article 212 de la Loi sur l'instruction publique, le Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud tiendra une assemblée publique concernant le projet de modification des services éducatifs à l'école primaire de Sainte-Apolline (cessation des services d'éducation primaire, en plus des services d'éducation préscolaire).

Cette assemblée aura lieu virtuellement le mardi 6 avril à 18 h 30. Pour y assister, communiquez par courriel à marie.letourneau@cscotesud.qc.ca avant 8 heures le mardi 6 avril.

Pour toute information relative au projet de modification des services éducatifs, contactez le Secrétariat général au 418 248-1001 poste 8480.

Donné à Montmagny ce 25^e jour de mars 2021

Le secrétaire général, Pierre Côté